

**PROCÉDURE DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DANS LE CADRE DES  
DEMANDES DE PERMIS D'AMÉNAGER N°PA 0624152400001 POUR LA COMMUNE DE  
HAUTE-AVESNES ET N°PA0620072400001 POUR LA COMMUNE D'ACQ SOUMISES A ÉTUDE  
D'IMPACT DÉPOSÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS**

**BILAN DE LA PPVE EN DATE 5 MARS 2025**

**LES MOTIFS DE LA DECISION PRISE**

**Compte-tenu de l'absence de contributions ou d'observations par le public durant la PPVE, les mairies de Haute-Avesnes et d'Acq confirment que le projet ne sera pas modifié par rapport au dossier déposé par la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.**